

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire



N°14 - 26 janvier 2024

À la une

Certificat de décès par les infirmiers : l'avis d'un des premiers infirmiers formés

William Meeus, coprésident de la CPTS Val de Creuse exerce à Argenton-sur-Creuse (Indre). C'est le premier infirmier à avoir passé la certification Décès dans notre région, via une formation en ligne gratuite proposée par l'ARS. William est aussi infirmier en pratique avancée, spécialisé en pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires. Il nous parle donc de cette nouvelle formation et aussi du plaisir professionnel qu'il tire de son métier d'IPA. Un témoignage inspirant !



William Meeus, IPA, est aussi coprésident de la CPTS Val de Creuse.

Pourquoi avoir choisi de suivre cette formation certification de décès ?

Je réalise une veille de ce qui se passe dans nos métiers, ce qui bouge. J'attendais ça avec impatience ! Des expérimentations, il y en a de plus en plus, et je pense que cela peut soulager le quotidien des médecins. On a un groupe de whatsapp avec d'autres IPA, et dès que le lien de l'inscription a été publié par l'ARS, je me suis inscrit ! Faire la promotion du métier d'IPA fait partie de mes engagements.

Et alors, comment s'est passée cette formation ?

La formation était de très bonne qualité, il n'y a pas que de la lecture : il y a des capsules à écouter, on peut adapter son apprentissage, il y a des exercices à chaque niveau, avec une évaluation finale. Seulement deux essais, c'est un peu stressant mais je l'ai eue du premier coup ! Tout se déroule en ligne, on peut faire ça de n'importe où, à n'importe quelle heure, quand on a le temps, même le dimanche, comme dans mon cas. C'est très pratique pour nos métiers.

Vous pensez que ce sera vraiment utile pour votre pratique quotidienne ?

Oui je pense. Permettre aux infirmiers de rédiger des certificats de décès est une très bonne idée, car très souvent, les infirmiers dans les services ou les libéraux sont en première ligne : cela leur arrive souvent de constater les décès. Cette expérimentation va permettre d'accélérer des processus, pour le quotidien des familles et pour la gestion administrative des médecins.

C'est aussi une reconnaissance supplémentaire du métier infirmier ?

Oui, ça contribue aussi à la reconnaissance d'un savoir-faire infirmier et ça ne fait pas de mal ! Le but n'est pas de prendre la place du médecin, mais de faire quelque chose qu'il n'aurait pas le temps de faire dans sa journée. Par exemple, il est arrivé que les Ehpad nous appellent le dimanche matin, car personne ne peut venir avant le lundi. Quand le certificat de décès n'est pas rédigé, on ne peut pas lever le corps. Cela peut compliquer le processus de deuil. L'expérimentation se veut également protectrice pour les infirmiers, car on intervient dans un cadre précis. Si on a le moindre doute, on peut se rétracter ou questionner un médecin.

Vous êtes aussi IPA, voulez-vous nous en parler ?

C'est la direction du centre hospitalier de Châteauroux, où je travaillais, qui m'a encouragé à me former pour me mettre au service du territoire. Ce que je fais en ville permet d'éviter des décompensations qui amèneraient des patients vers les urgences. Mon travail d'IPA libéral permet d'augmenter la fréquence de la surveillance, du suivi des patients pour faire de la prévention, de l'éducation thérapeutique... Je me suis installé en pratique avancée libérale en avril 2022, au sein de la CPTS Val de Creuse. Je travaille à Argenton sur Creuse dans un cabinet de consultation, avec une spécialisation sur les pathologies chroniques stabilisées, la prévention et les polyopathologies courantes en soins primaires. A l'hôpital,

j'étais heureux, mais je n'avais pas le temps de prendre le temps pour les patients. Aujourd'hui, j'ai l'impression que je l'ai, ce temps. C'est une chance, cela donne du sens à la prise en charge des patients. Le duo médecin-IPA est un vrai travail d'équipe. Je peux davantage compléter leur dossier médical, et les patients sont ravis d'avoir un interlocuteur disponible. Je soulève certaines problématiques et les transmets au médecin qui poursuit le suivi. La personnalisation des soins est plus fine.

En synthèse, vous encouragez tous les infirmiers à passer cette certification décès ?

Absolument, parce que c'est une expérimentation, il faut lui donner sa chance. On va constater si elle mérite d'être poursuivie, pour nous, les patients, le système de soins en général. La formation est sympathique et intéressante, le cadre juridique est bien expliqué. Et c'est un incontournable pour pouvoir entrer dans l'expérimentation ! Elle a répondu à mes attentes et fournit toutes les données dont on a besoin pour certifier un décès.

Déjà 324 infirmiers volontaires pour expérimenter

Les infirmiers de la région peuvent désormais réaliser eux-mêmes les certificats de décès survenant à domicile, en hospitalisation ou en EHPAD, en cas d'indisponibilité d'un médecin, dans un délai raisonnable (hors situations complexes ou de mort violente). Cette expérimentation concerne les infirmiers diplômés depuis au moins 3 ans, volontaires, inscrits à l'Ordre des infirmiers, et spécifiquement formés. Ils peuvent être libéraux ou salariés. La formation s'effectue en e-learning, au rythme de chacun et dure 12 heures au total. Pour les libéraux elle est indemnisée. Plus d'informations par ici.

Si vous êtes intéressé par cette expérimentation et que vous êtes infirmier libéral, veuillez vous inscrire via ce lien et remplir les informations correspondant à votre activité. Si vous êtes infirmier salarié (en EHPAD ou HAD), veuillez contacter la direction de votre établissement qui fera le lien avec l'ARS. L'ARS reviendra vers vous pour vous communiquer vos identifiants de connexion à la formation e-learning.

10 IDE ont déjà été formés au 24 janvier, dont William Meeus : 2 IPA, 7 IDE libéraux et 1 IDE en EHPAD. Au total, 324 IDE en région Centre-Val de Loire se sont déjà portés volontaires pour intégrer le dispositif. 75 d'entre eux sont inscrits sur la plateforme de formation. La moitié des volontaires sont IDE Libéraux, l'autre moitié des IDE salariés des EHPAD et des HAD de la région. L'ARS a opté pour une formation entièrement à distance construite en interne avec l'appui de médecins, en lien avec l'équipe de l'ARS Ile-de-France qui a

développé la formation en mode présentiel. Merci à l'équipe des soins palliatifs de l'Indre qui a participé à enrichir cette formation !

Sommaire

Dans ce numéro, vous trouverez :

- Météo sanitaire : l'épidémie de grippe s'intensifie
- La vaccination contre la grippe prolongée jusqu'au 29 février
- Dry January : 8,4% de consommateurs d'alcool quotidiens en Centre-Val de Loire
- Un calendrier sportif pour des activités tous les jours !
- L'hôpital de jour Belle Allée ouvre de nouvelles places
- Handi Pause : une nouvelle plateforme de répit en Indre-et-Loire
- Dans le Cher, un nouveau centre de santé au CH Saint-Amand-Montrond
- À Châteaudun, un QRcode contre les violences intrafamiliales
- Dans l'Indre, on se prépare pour les Jeux Olympiques
- Autisme : les professeurs des écoles et les AESH se forment
- Le 4e Plan régional santé-environnement disponible !
- Investissements du quotidien : l'EHPAD L'Orée des Pins s'équipe
- Les consultations gynéco ré-ouvertes au CH de Vendôme-Montoire
- CHU d'Orléans : l'ARS soutient la dynamique de reprise d'activité de l'établissement
- France 2030 : Le projet Loire Val-Health lauréat de l'appel à projets ExcellencES
- Enquête de santé mentale : venez témoigner !
- Focus sur le droit de dérogation DG ARS
- Médecins étrangers (PADHUE) : de nouvelles mesures pour sécuriser leurs situations
- Formation : le pilulier des horreurs
- Appels à projets (soins palliatifs, ESMS numérique, plateformes de répit)
- Agenda
- Un nouveau président de CME au CHU d'Orléans
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 03-2024 (du 15/01/2024 au 21/01/2024), [à consulter ici.](#)

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** ↘ : Troisième semaine en niveau post-épidémie pour la région : la baisse des indicateurs hospitaliers et de médecine de ville se poursuit. Au niveau national, la tendance à la baisse se poursuit et l'ensemble des régions hexagonales sont hors épidémie. En Centre-Val de Loire, 65 enfants de moins de 2 ans ont été vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 03. La part des hospitalisations pour bronchiolite après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans était en baisse (-5,7 points par rapport à la semaine 02).

- **COVID-19** ↘ : Poursuite de la baisse de la circulation virale en Centre-Val de Loire mais de manière plus modérée que les semaines précédentes et à un niveau faible. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoires était en baisse par rapport à la semaine dernière, soit 8,7/100 000 habitants (-12%, 222 cas en S03). Le taux de dépistage était stable par rapport à la semaine précédente (97/100 000, -3%). Le taux de positivité était en baisse en S03 (9%, -1,0 point vs S02), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe** ↗ : Quatrième semaine en phase épidémique : en semaine 03, augmentation des indicateurs grippe et syndrome grippal en médecine de ville et à l'hôpital en Centre-Val de Loire. Dans l'Hexagone, l'épidémie s'intensifie avec l'ensemble des régions qui sont maintenant en phase épidémique. Au niveau national et régional parmi les prélèvements effectués, la quasi-totalité sont des virus de type A parmi ces derniers la majorité sont du type A(H1N1)pdm09.

Gastro-entérite aiguë (GEA) ↗ : En Centre-Val de Loire, après deux semaines de baisse consécutive, l'activité pour GEA aux urgences hospitalières est en augmentation pour tous âges. Chez les moins de 5 ans, l'activité hospitalière suit la même tendance. En médecine de ville, l'activité se stabilise à SOS médecins pour tous âges et chez les moins de 5 ans. Au niveau national l'activité aux urgences hospitalières poursuit son augmentation chez les moins de 5 ans, pour SOS Médecins, l'activité se stabilise.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

La campagne de vaccination contre la grippe prolongée jusqu'au 29 février

Grippe & Covid-19 : la co-vaccination possible



L'administration simultanée des 2 vaccins est possible



Les 2 injections peuvent être pratiquées **le même jour** mais sur **2 sites d'administration distincts**



Pas de délai à respecter entre les 2 vaccinations

Lancée le 17 octobre 2023, la campagne de vaccination contre la grippe se fait en parallèle de celle contre le Covid-19. La période d'octobre 2022 à janvier 2023, en région Centre-Val de Loire, a été marquée par une co-circulation intense des virus respiratoires de la Covid, de la grippe et de la bronchiolite, entraînant des tensions hospitalières fortes en secteurs adultes et pédiatriques ainsi qu'en médecine de ville. Une attention toute particulière est apportée cette année à la campagne de vaccination dans le but d'initier une dynamique forte de vaccination et de protection des plus fragiles. En moyenne en France, 2 000 vies sont sauvées chaque année chez les personnes de plus de 65 ans et plus grâce à la vaccination. Bonne nouvelle, la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est prolongée jusqu'au 29 février. Médecins, infirmiers, sages-femmes, pharmaciens, il n'est pas trop tard pour co-vacciner vos patients, grippe et Covid-19 😊 Toutes les informations [par ici](#).

Dry January : 8,4% de consommateurs d'alcool quotidiens en Centre-Val de Loire

Et si on faisait une pause avec **l'alcool** ?

 **DRY JANUARY**®
Janvier sans alcool

Relevez **#LeDéfiDeJanvier**
sur dryjanuary.fr 

 **OncoCentre**
Réseau de cancérologie Centre-Val de Loire

Vous le connaissez, le Dry January ou « Défi De Janvier », est une campagne lancée en 2013 par l'organisation Alcohol Change UK. C'est aujourd'hui un mouvement international : chaque année pendant un mois, des millions de personnes font une pause dans leur consommation d'alcool au mois de janvier. Une seule règle : ne pas boire d'alcool à partir de votre heure de lever le 1er janvier et jusqu'à la fin du mois, mais chacun peut adapter ses objectifs et simplement réduire sa consommation. Vous le savez, l'alcool reste le 2ème facteur de risque de cancers évitables et entraîne plus de 41 000 décès par an en France (par cancers ou autres maladies). C'est aussi la première cause des cancers ORL (bouche, pharynx, larynx et œsophage), et le risque de cancer du sein est augmenté dès une consommation régulière d'un verre par jour. De même, une consommation excessive peut entraîner un cancer colorectal ou un cancer du foie. La participation du Dry January est évaluée à 4,5% des 18-75 ans au niveau national avec un impact pour les participants sur leur consommation d'alcool à l'issue du défi (57% boivent moins qu'avant).

En région Centre-Val de Loire, il n'y a pas d'évolution significative par rapport à 2017 avec 8,4% de consommateurs d'alcool quotidiens (hommes 12,6% et femmes 4,2%), sans différence significative avec la moyenne nationale. Dans notre région, 15,5% des

consommateurs ont au moins une alcoolisation ponctuelle importante par mois : les hommes 25,9% et les femmes 5,3% (données 2021 issues du Bulletin épidémiologique hebdomadaire - Santé publique France).

Janvier se termine mais il n'est pas trop tard pour entamer un Dry February !

En bref 🏃

Loiret : un calendrier sportif pour des activités tous les jours !



À partager ! Un calendrier sportif a été élaboré par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, qui regroupe les communautés de communes des Loges, de La Forêt, du Val de Sully et des Portes de Sologne. Dans le cadre de son contrat local de santé, le territoire propose des activités tous les jours pour garder la forme ! Au programme : alimentation, jeux, étirements, cardio respiratoire, renforcement musculaire, mobilité articulaire, équilibre... Le calendrier propose des activités physiques simples, de courte durée, faisable sans matériel préalable, en autonomie et pour tout public.

L'objectif : encourager la pratique d'activités régulières avec des exercices adaptés, des balades ou randonnées pédestres et VTT, des informations sur les équipements de loisirs près de chez vous... C'est également un rappel de recommandations publiques ciblées en

matière d'alimentation et de lutte contre la sédentarité. Le calendrier est accessible [par ici](#), n'hésitez pas le partager à vos patients 😊

L'hôpital de jour Belle Allée ouvre de nouvelles places



Au bout de la belle allée, à Chaingy (Loiret), vous trouverez une clinique ! Installée dans une ancienne demeure bourgeoise du 19ème siècle, la clinique Belle Allée (groupe Ramsay Santé) a souhaité diversifier son offre de psychiatrie adulte en hospitalisation complète. Depuis le 23 janvier, elle a installé 12 places de jour au 5 rue de Micy à La Chapelle St Mesmin. Ce site, en agglomération Orléanaise, a été choisi afin d'offrir un meilleur accès à la population par la desserte des transports en commun. L'objectif : proposer aux patients et aux médecins une évaluation et un début de traitement, ou éviter une hospitalisation complète, mais aussi pour permettre d'écourter le séjour à temps plein, tout en poursuivant des soins pendant une période de consolidation. Les objectifs poursuivis en hôpital de jour sont aussi d'éduquer le patient à la pathologie, et à l'observance de leur traitement, et ainsi faciliter le retour à la vie socioprofessionnelle.

Une nouvelle plateforme de répit en Indre-et-Loire



Il y avait du monde ce samedi 20 janvier, à la maison des sports de Parçay-Meslay ! L'association Enfance et Pluriel annonçait le lancement d'une nouvelle plateforme de répit en Indre-et-Loire : Handi Pause. Il s'agit d'une plateforme numérique de mise en relation entre des familles en besoin de répit et des bénévoles (médecins, étudiants de filières paramédicales, professionnels du médico-social, de l'Éducation nationale...). Ces bénévoles se rendent au domicile des familles du lundi au dimanche, pendant 3 heures, pour s'occuper des enfants handicapés, entre 2 et 17 ans. Un beau projet basé sur la fraternité et la solidarité avec pour objectif 80 familles soutenues en 2024. Un lancement permis grâce à un appel à projets de la fondation Cognaq Gay, avec le soutien de l'ARS (subvention de 40 000 euros), le conseil départemental, AG2R la Mondiale et la Fondation Banque Populaire Val de France. La plateforme est parrainée par les artistes Kiona, Biga RanX, Cali, Philippe Croizon, Vianney, Trio... Toutes les informations [par ici](#). 350 bénévoles sont déjà motivés, mais la plateforme recrute ! Pour participer à ce beau projet, contactez Sonia Pareux : s-pareux@enfance-pluriel.fr ou au 06 24 21 02 77.

Dans le Cher, un nouveau centre de santé au CH Saint-Amand-Montrond



Un nouveau centre de santé à Saint-Amand-Montrond ! Lionel Vidal, directeur du centre hospitalier, a annoncé sa création lors de la cérémonie aux vœux, le jeudi 11 janvier dernier, à l'Ehpad du Champ-Nadot. "L'activité a démarré il y a quelques jours", a-t-il déclaré, rapporte [Le Berry Républicain](#). "Il s'agit de consultations proposées par des médecins de notre service de médecine, plusieurs après-midi par semaine, pour des patients qui sont sans médecin traitant". Un projet qui prend tout son sens dans son bassin de vie où la proportion de personnes sans médecin traitant est importante. Bravo à l'équipe du CH pour cette belle initiative !

À Châteaudun, un QRcode contre les violences intrafamiliales



SCANNEZ-MOI

Le centre hospitalier de Châteaudun, engagé dans une démarche de prise en charge des femmes victimes de violence, généralise depuis le 10 janvier dernier un QRcode sur l'ensemble du territoire dunois. Grâce à l'investissement des pompiers de Châteaudun (SDIS 28), l'Education nationale, les acteurs sociaux, les organisations caritatives... le QRcode est désormais disponible dans de nombreux lieux. Mais de quoi s'agit-il ? D'une petite carte de visite, de 5x5cm, sur laquelle est imprimé un QRcode qui renvoie vers une page du site web de l'hôpital. Sur cette page, la victime ou le témoin peuvent retrouver toutes les informations nécessaires à une prise en charge personnalisée et discrète. Trois onglets : "j'ai besoin d'aide", "je suis témoin", et "je m'informe". Ce dispositif, qui remplace les dépliants habituels, a d'abord été expérimenté du 1er juillet au 30 septembre 2023 puis évalué avec l'ensemble des acteurs. Les pompiers notamment, mais aussi les professionnels de santé, lorsqu'ils suspectent une situation de violences intrafamiliales, distribuent cette petite carte subtilement. "Je tiens à souligner la qualité de la collaboration avec tous les acteurs ! Tout le monde a joué le jeu", se félicitent Anne Legras-Baudin, directrice des soins au CH de Châteaudun et Marie-José Laly, cadre de santé du service des urgences. Le CH a déjà imprimé et distribué 1000 petites cartes sur le territoire.

Loir-et-Cher : l'agence d'attractivité BE LC lance ses box

Viens t'installer en Loir & Cher ! ON S'OCCUPE DE TOUT !



L'installation des professionnels de santé concerne tout le monde, et l'agence d'attractivité du Loir-et-Cher, "Be LC", l'a bien compris ! Son pôle santé a mis en place des box pour accompagner les étudiants ou les professionnels qui souhaitent s'installer sur le territoire. Au programme : une box Rempla, un box Instal' et une box stage à destination des étudiants en santé. L'agence propose un accompagnement sur-mesure : mise en relation avec des cabinets ou maisons de santé qui recherchent, aide pour trouver un logement, mise en réseau avec les interlocuteurs nécessaires à l'installation ou au remplacement, billets culture offerts pour découvrir le territoire, à l'image du château de Chambord... "En fonction de sa recherche, MSP, urbain, rural, on met en relation le professionnel de santé avec ses confrères, mais on s'occupe également de son conjoint, pour l'aider dans sa recherche d'emploi", nous confie Pascale d'Orso, qui travaille notamment au sein du pôle santé chez Be LC, aux côtés de son collègue Samuel Barbou.

Les box ont été présentées pour la première fois au congrès CNGE, à Lyon, en novembre dernier.

Dans l'Indre, on se prépare pour les Jeux Olympiques



Un exercice de sécurité s'est déroulé au Centre national de tir sportif (CNTS) de Châteauroux, où se dérouleront les épreuves de tir des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) l'été prochain. Organisé par la préfecture de la zone de défense et de sécurité Ouest, en lien avec les CHU de Rouen et Rennes (établissements de santé de référence de zone), l'exercice consistait à mettre en situation professionnelle les acteurs de la chaîne de décision et de commandement, ainsi que les chaînes métiers, lors d'un évènement malveillant de nature NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique), dans la perspective des JOP au CNTS. Des ateliers sous forme de Serious Game ont été organisés pour les acteurs de la chaîne de décision, afin de confronter les enjeux de chaque chaîne métier et rencontrer les différents acteurs de la gestion de crise. Ainsi que des ateliers de mécanisation, à destination des acteurs de terrain qui interviennent au plus près de l'évènement : SAMU-SMUR, SDIS, police nationale, gendarmerie nationale, armée. L'ARS a été mobilisée dans la simulation d'une cellule de crise du préfet (COD). Bravo aux professionnels de santé qui ont participé à cet entraînement, notamment les équipes du SMUR 36, SAMU 36 et des CHU d'Orléans et de Tours !

Autisme : les professeurs des écoles et les AESH se forment



L'ARS Centre-Val de Loire est intervenue lors d'une formation à Tours lundi 22 janvier à destination de professeurs des écoles et d'AESH, à l'initiative de l'Education nationale. Laetitia Jullien, chargée de mission politiques publiques et référente autisme TND et RAPT au sein de l'ARS, a pu expliquer l'évolution des stratégies nationales Autisme, depuis la première en 2005 jusqu'aux plus récentes : "ce que chaque plan a permis comme avancée, mais aussi ce qu'il existe autour de l'école inclusive : la repérage, recherche, les nombreux soutiens du médicosocial", nous explique Laetitia Jullien. L'objectif : dresser un panorama de l'existant sur lesquels les professionnels de l'éducation peuvent s'appuyer. La formation aura également permis de revenir sur le parcours de création d'une unité d'enseignement et son articulation avec les différents acteurs. "Le but : expliquer ce qui existe, les avancées, les ressources, quand ils accompagnent des enfants autistes".

Le 4e Plan régional santé-environnement disponible !



Le 4e Plan régional santé-environnement (PRSE4), qui a été adopté par la Préfète de la région Centre-Val de Loire le 27 décembre dernier, est un plan d'actions pour les cinq prochaines années dans le domaine de la santé-environnement. Il est désormais accessible à tous en suivant [ce lien](#). Son ambition est de mettre en œuvre un plan à la fois pragmatique et ambitieux autour de 4 axes :

- L'axe 1 vise à sensibiliser, informer et former sur la santé environnement, ainsi qu'à mieux communiquer sur le plan, ses actions et son réseau.
- L'axe 2 aborde en particulier la thématique "Une seule santé", en travaillant sur les interactions santé végétale/animale/humaine (maladies vectorielles, plantes allergisantes, utilisation vétérinaire des antibiotiques...).
- L'axe 3 cherche à développer des connaissances et mieux informer sur les risques environnementaux (air intérieur des bâtiments, pollens, qualité de l'eau, micropolluants...).
- L'axe 4 a pour objectif la recherche d'un environnement de vie plus favorable à la santé (prise en compte de « l'urbanisme favorable à la santé » par les collectivités, renaturation des villes...).

Le [plan](#) pourra, au fur et à mesure de sa réalisation, s'enrichir de nouvelles propositions ou de nouveaux partenariats. Bonne lecture !

Les consultations gynéco ré-ouvertes au CH de Vendôme-Montoire



L'activité de gynécologie-obstétrique a redémarré à Vendôme, depuis le 18 septembre 2023 ! Le CH de Vendôme-Montoire a repris l'autorisation de cette activité sur le site de la Clinique du Saint-Cœur. Au menu : des consultations externes et la prise en charge des grossesses et accouchements. L'établissement a recruté des gynécologues-obstétriciens, ainsi que des sages-femmes pour maintenir une activité 24h/24, 7 jours/7. Quatre gynécologues-obstétriciens interviennent sur les consultations externes et la maternité. L'hôpital a recruté également un pédiatre. Les praticiens ont réalisé plus de 500 consultations depuis la reprise, dans de nouveaux locaux inaugurés le 22 décembre dernier. Un nouvel échographe a également été acheté pour éviter les transferts à Blois.

CHU d'Orléans : l'ARS soutient la dynamique de reprise d'activité de l'établissement



Vous en avez entendu parler, la presse s'est récemment fait écho des difficultés financières du CHU d'Orléans. Celui-ci rencontre, comme beaucoup d'établissements de santé de la région comme de France entière, plusieurs difficultés. Au-delà de difficultés récentes et générales relatives à l'inflation et à l'augmentation des taux d'intérêt, qui renchérissent la dette liée à la construction du nouvel hôpital, le CHU d'Orléans fait face à un problème d'activité, ainsi qu'à des problèmes de ressources humaines. Par rapport à la période pré-Covid, l'activité du CHU est moins élevée (moins d'admissions à l'hôpital). Les difficultés de recrutement de personnel sont importantes, même si les effectifs sont, au global, légèrement plus importants qu'en 2019. Les revalorisations des salaires accordées depuis le Ségur de la Santé augmentent également la masse salariale des établissements de santé. Aujourd'hui, le système de financement avantage les hôpitaux qui accueillent plus de malades qu'en 2019 mais défavorise ceux qui en accueillent moins, ce qui est le cas du CHU d'Orléans. L'ARS encourage le CHU dans le travail en cours sur son projet médical, visant à augmenter son activité. Plus d'informations [par ici](#).

France 2030 : Le projet Loire Val-Health lauréat de l'appel à projets ExcellencES



Déposé par l'université de Tours dans le cadre de l'appel à projet ExcellencES, financé par France 2030, le projet Loire Val-Health a été sélectionné pour un montant de 11,8 millions d'euros sur 8 ans. Ce projet associe étroitement le CHRU de Tours comme partenaire ! Ce projet a pour objectif de transformer l'université de Tours et l'écosystème régional (université d'Orléans, CNRS, INRAe, INSERM, CHRU de Tours et CHU d'Orléans) par la création d'une alliance régionale interdisciplinaire de recherche et d'enseignement supérieur en santé humaine et animale. L'alliance développera une stratégie intégrant recherche et enseignement supérieur autour de thématiques principales : maladies infectieuses, santé mentale, biomédicaments. Au programme notamment : le développement de l'offre de formation régionale en santé par la création de parcours d'excellence (doubles cursus) et de masters et programmes doctoraux labellisés sur le plan européen. À terme, une graduate school régionale sera créée pour intégrer et renforcer l'ensemble de ces actions 😊

Enquête de santé mentale : venez témoigner !

APPEL À TÉMOIGNAGE



Vous êtes âgé.e de 18 à 24 ans ou de 50 à 64 ans et vous avez rencontré des problèmes de santé mentale durant la crise sanitaire de Covid-19, venez témoigner !

Nous réalisons actuellement une étude dont l'objectif est de mieux comprendre les conséquences de la pandémie et des confinements sur l'apparition et la prise en charge des troubles psychiques.

Dans ce cadre, nous recherchons 16 personnes résidant dans la région Centre-Val de Loire ayant rencontré de telles difficultés pendant la crise sanitaire.

Si vous avez rencontré et/ou été suivi.e pour des troubles tels que la dépression, l'anxiété généralisée ou les pensées suicidaires pendant l'épidémie de Covid-19 et que vous souhaitez partager votre expérience, votre témoignage nous intéresse.

Ces échanges se dérouleront dans le cadre d'un entretien individuel dans le lieu de votre choix (ou par téléphone ou en visio si vous le souhaitez) dans le respect de votre anonymat et de la confidentialité de votre témoignage.

► Si vous souhaitez témoigner

ou avoir des informations supplémentaires, contactez à l'Observatoire Régional de la Santé de Centre-Val de Loire :

Arthur GUERIN
chargé d'études à l'ORS
arthur.guerin@orscentre.org

ORS CVL :
Tel: 02.38.74.48.81

Associant les ORS de Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire, cette étude s'intègre dans des recherches financées par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Les Observatoires régionaux de la Santé (ORS) Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté étudient les effets de la période Covid sur l'apparition et la prise en charge des troubles psychiques ou plus largement de mal-être. L'étude, en lien avec la DREES, est baptisée Propamenco pour Profils et parcours de santé mentale des patients à l'aune du Covid-19. Un appel à témoignages d'habitants de la région ayant rencontré des problèmes

d'anxiété et de mal-être psychique pendant la pandémie est lancé. Vous êtes âgé(e) de 18 à 24 ans ou de 50 à 64 ans et vous avez rencontré des problèmes de santé mentale durant la crise sanitaire de Covid-19, venez témoigner ! N'hésitez pas à partager l'information autour de vous, notamment à vos patients. Pour témoigner, contactez Arthur Guérin, chargé d'études à l'ORS : arthur.guerin@orscentre.org - 02 38 74 48 81.

Le nouveau droit de dérogation accordé aux DG ARS : mise en œuvre en Centre-Val de Loire



Le saviez-vous ? Depuis un [décret du 7 avril 2023](#), un droit de dérogation a été accordé aux directeurs généraux des ARS pour adapter les politiques de santé aux territoires et simplifier les démarches. Ce droit de dérogation doit répondre à des conditions spécifiques prévues dans le décret. Depuis son entrée en vigueur, l'ARS Centre-Val de Loire a utilisé ce nouveau droit à plusieurs reprises. D'abord pour les PADHUE, en allongeant la durée maximale de stage en France (limitée à 2 ans) : cette dérogation permet à certains stagiaires associés de rester dans leur établissement d'accueil jusqu'aux résultats des Épreuves de vérification des connaissances, plutôt que de devoir repartir dans leur pays d'origine en attendant les résultats.

Le droit à dérogation a aussi été utilisé pour accorder une prolongation d'autorisation de la pharmacie du CH de Châteaudun, lui permettant d'accompagner une opération de mutualisation d'activité avec le CH de Chartres. Cette dérogation permet de se laisser le temps d'asseoir ce dispositif de coopération.

Médecins étrangers (PADHUE) : de nouvelles mesures pour sécuriser leurs situations



En Centre-Val de Loire, plusieurs centaines de praticiens diplômés hors Union Européenne (PADHUE) se forment et exercent dans nos hôpitaux. Un grand nombre d'entre eux sont lauréats du concours cette année, ce qui implique leur départ à très court terme de la région. Cette situation s'annonçait comme fragilisant fortement les hôpitaux de la région (notamment Dreux, Chartres, Orléans, Montargis). Le gouvernement a annoncé un assouplissement des règles, qui vont permettre à la fois que les lauréats puissent se maintenir en exercice dans leurs hôpitaux actuels, et qui vont aussi prolonger la possibilité pour les non lauréats de poursuivre leur formation sur place. Dans notre région, 91 places étaient ouvertes au concours national. 226 praticiens ont présenté le concours et 114 praticiens ont été lauréats des EVC soit un taux de réussite très élevé. La DG ARS se félicite de ces mesures et félicite également l'ensemble des praticiens et des équipes qui les accompagnent. Plus d'informations [par ici](#).

Le CNG va publier dans quelques jours des informations précises utiles pour tous les candidats et en particulier le report de la date d'affectation, sur place si le candidat le souhaite (il devra le faire savoir au CNG et fournir un justificatif d'affectation), ou ailleurs et alors ce sera en fonction de son rang de classement sur les places disponibles.

En pratique

Formation : le pilulier des horreurs

L'OMÉDIT met à disposition un guide de bonne pratique et de bon usage : le pilulier des horreurs ! Il s'agit d'un outil ludique pour sécuriser l'administration des médicaments. Il permet aux participants de repérer des erreurs volontairement glissées dans un pilulier et d'identifier les barrières de sécurité. Cet outil « clé en main » pour un professionnel de santé encadrant, permet de réaliser la simulation in situ avec les piluliers et médicaments disponibles dans l'établissement, notamment lors de la semaine de la sécurité des patients. Le guide est disponible [par ici](#).

Appel à projets

👉 Dans le cadre du 5ème plan national "Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie 2021-2024", le Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie (CNSPFV) lance un appel à projets à destination des psychologues en EHPAD et des travailleurs socio-éducatifs (assistants de service social, conseillers économiques sociaux et familiaux, ...) travaillant auprès de personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité au sein d'ESSMS ou d'Associations. Il vise le développement d'outils ou dispositifs facilitant **l'appropriation anticipée des droits des personnes en situation palliative ou en fin de vie**. Les porteurs de projets retenus bénéficieront d'un accompagnement méthodologique et technique du CNSPFV. Date limite de dépôt des candidatures : 29 février 2024 à minuit. Plus d'informations [par ici](#).

👉 Ségur numérique en ESMS : opportunités de financement jusqu'au 28 février 2024 ! Le volet numérique du Ségur alloue une enveloppe de 600 millions d'euros au secteur social et médico-social pour **moderniser le Dossier usager informatisé et favoriser les nouveaux usages numériques**. Pour intégrer cette démarche, les ESMS doivent signer un bon de commande de leur éditeur de DUI, pour la « Prestation Ségur », avant le 28 février 2024. Au-delà de cette date, ces frais indispensables seront à la charge de chaque ESMS. Le Grades peut accompagner les ESMS le souhaitant, à l'adresse esms.numerique@esante-centre.fr.

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures pour la création de 2 nouvelles **plateformes d'accompagnement et de répit** pour aidants de personnes âgées en perte

d'autonomie et pour aidants de personnes atteintes de maladies neurodégénératives (Cher et Eure-et-Loir). Il s'agit de développer des dispositifs spécifiquement dédiés aux proches aidants, et destinés à répondre au constat d'épuisement de nombreux aidants et de dégradation de leur état de santé et d'apporter un soutien accru aux proches aidants, en adéquation avec leurs besoins, par des professionnels formés. L'appel à candidatures porte sur la création de 2 nouvelles plateformes d'accompagnement et de répit : une dans le Cher, une en Eure-et-Loir. Les candidatures sont recevables jusqu'au 15 mars 2024 à 23h59. Plus d'informations [par ici](#).

Agenda

Carrefour des Gestions Locales de l'Eau

2024 est l'année du 25ème anniversaire du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, organisé fin janvier au parc Expo de Rennes : le grand rendez-vous du monde professionnel de l'eau, public et privé ! Les **31 janvier et 1er février** prochains, l'ARS Centre-Val de Loire tiendra un stand commun avec 3 autres ARS (Bretagne, Normandie et Pays de Loire). Tous les acteurs autour de la thématique eau sont concernés et invités à participer : acteurs publics, institutionnels, professionnels... Venez nous rencontrer pour parler eau de consommation ou eau de loisirs ! Plus d'informations [par ici](#).

Rencontre Régionale Guid'Asso

Pour découvrir le nouveau dispositif national d'appui aux associations "Guid'Asso", dont le but est de permettre aux acteurs associatifs de trouver près de chez eux un acteur labellisé et compétent, qui pourra leur transmettre des informations de qualité, leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins ou juste les orienter vers le bon interlocuteur, une rencontre régionale est organisée le **jeudi 1er février 2024** à l'hôtel Dupanloup à Orléans. Cette journée sera organisée en deux temps : la matinée sera réservée aux seuls acteurs déjà labellisés ; l'après-midi accueillera également les partenaires, les collectivités, ainsi que tout acteur intéressé. Toute structure amenée à travailler aux côtés des associations est la bienvenue. Le programme est disponible [par ici](#).

CTS en format CNR en Eure-et-Loir

Le Conseil Territorial de Santé d'Eure et Loir en format "Conseil National de la Refondation en Santé" aura lieu le **jeudi 1er février 2024** de 9h00 à 13h00, sur le site d'Eure-et-Loir Campus, 21 rue Loigny la Bataille à Chartres. Cette séance portera sur le thème "Du bon usage du système de santé", avec une séance plénière et 3 ateliers : droits et devoirs des usagers du système de santé ; conditions pour établir une relation de

confiance entre les professionnels de santé et les patients, et pour l'entretenir ; et prévention/entretenir son capital santé.

Formation à l'Allaitement Maternel

Le Réseau PÉRINAT Centre-Val de Loire organise pour l'année 2024 une session de Formation "Allaitement Maternel" les **lundi 5 et mardi 6 février 2024** (places limitées à 16 participants). La formation sera organisée par le Réseau Périnat CVL et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). Cette formation aura lieu à la Polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré à la Chaussée Saint Victor, de 9h à 17h. La formation est destinée aux IDE, IDE puéricultrice, Sage-femme, Auxiliaire Puéricultrice, Pédiatre, Gynécologue-obstétricien, Aide-soignant, Médecin généraliste. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

Réunion régional du CPias

Le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (cPIAS) organise la première réunion du groupe de travail régional pour le bon usage des midlines avec prolongateur intégré, le **mardi 6 février** à 9h30 au CH Simone Veil de Blois.

Webinaire régional sur les autorisations HAD

Un webinaire autorisations dédié à l'activité HAD est organisé dans le cadre de la réforme des autorisations sanitaires, par l'ARS, le **lundi 12 février** prochain de 15h30 à 17h00. Ce webinaire régional s'adresse à toutes structures et titulaires d'autorisation. Il a pour objectif d'accompagner les structures de la région Centre-Val de Loire afin d'apporter un éclairage aux promoteurs tant sur les nouvelles demandes que sur les demandes de renouvellement. Des webinaires ciblés par activité seront organisés tout au long de l'année afin de répondre au mieux à toutes les questions spécifiques de chaque activité. Lien webinaire HAD : [cliquez ici](#) pour rejoindre la réunion (ID de la réunion : 311 271 567 98 / Code secret : f7z7jT).

Soirée MSP dans le Cher

La Fédération des Maisons et Pôles de Santé de la région Centre-Val de Loire (FMPS-CVL) organise la deuxième édition de ses soirées MSP, dans le département du Cher (maisons de santé pluriprofessionnelle), à destination des professionnels de santé qui travaillent en exercice coordonné ou qui nourrissent le désir d'en faire. Venez nombreux pour un partage qualitatif, d'idées et de visions communes au bien-être de la population. Rendez-vous le **jeudi 15 février 2024** de 19h30 à 22h à la salle du Duc Jean de Berry, place Marcel Plaisant à Bourges.

Webinaire sur la coopération en exercice libéral

Vous êtes médecin libéral et souhaitez mieux comprendre les enjeux juridiques de la coopération avec d'autres professionnels de santé ? L'URPS-ML organise un webinaire le **jeudi 22 février** à 20h. Au programme : focus sur le cadre légal ; enjeux de responsabilité et d'assurance ; protocoles de coopération et de délégation ; nouveaux métiers (assistants médicaux, infirmières Asalées, IPA...). Avec la présence de spécialistes en droit de la responsabilité médicale. Webinaire à destination des médecins libéraux et internes de la région Centre-Val de Loire. Inscriptions [par ici](#).

Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie

Les **10 et 11 avril 2024** se tiendra la 5ème édition du congrès national "Les Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie" (JVMA) au Palais des congrès de Tours (format 100% présentiel). Ce congrès national permet à tous les acteurs impliqués et concernés par la question du vieillissement de se rencontrer et d'échanger (médicaux, paramédicaux, directeurs, élus, étudiants en santé...). Le congrès est porté par l'Équipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

Concours sur l'hygiène des mains dans le Loir-et-Cher

A l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains le **5 mai 2024**, l'équipe territoriale d'hygiène médico-sociale (ETH-MS) organise un concours départemental dans le Loir-et-Cher, à destination des professionnels des établissements médico-sociaux du département. L'objectif : organiser des actions de sensibilisation pour le 5 mai et proposer des activités autour de l'Hygiène des mains par Friction Hydro Alcoolique. Le concours récompensera les 3 meilleurs supports visuels réalisés pour cette journée. Les professionnels de santé peuvent envoyer leurs vidéos, photos, affiches via les adresses piochoa@ch-blois.fr et orgebim@ch-blois.fr **avant le 26 avril**. Résultats du concours le 13 mai prochain.

👉 **Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr.**

Le coin RH 

Le Pr Régis Hankard élu président de la CME du CHU d'Orléans

La nouvelle commission médicale d'établissement (CME) du CHU d'Orléans a élu en début de semaine son nouveau président, le professeur Régis Hankard, ainsi que ses deux vices-présidentes, les docteurs Sophie Narcisse et Nada Ibrahim. Bravo à tous les trois !



La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- [Référént territorial ARS Personnes âgées H/F à Bourges \(18\)](#)
- [Chargé-e de mission ARS Pôle parcours H/F à Orléans \(45\)](#)
- [Référént territorial ARS Personnes âgées H/F à Orléans \(45\)](#)
- [Coordonnateur du Projet Territorial de Santé Mentale d'Eure-et-Loir \(28\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP du Prado à Bourges \(18\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP de Nogent-le-Rotrou \(28\)](#)
- [Médecin généraliste dans un cabinet médical de Vitry-aux-Loges \(45\)](#)
- [Dentiste, Sage-Femme, Orthophoniste dans la MSP de Sancergues \(18\)](#)
- [Dentiste dans un cabinet pluriprofessionnel à Salbris \(41\)](#)
- [Masseur-kinésithérapeute dans la MSP de Mehun-sur-Yèvre \(18\)](#)
- [Masseur-kinésithérapeute dans la MSP de Saint-Symphorien \(28\)](#)
- [Masseur-kinésithérapeute dans la MSP de Châtillon-sur-Indre \(36\)](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°14 - 26 janvier 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)